Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20261106-LPDC_26_11_84-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DES PORTES DU COGLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le six novembre à vingt heures, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date deux novembre avec affichage à la porte de la Mairie,* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Aymar de Gouvion Saint Cyr, Maire des Portes du Coglais.

Nombre de membres
1. En exercice : 23
2. Présents : 22
3. Votants : 23

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

de GOUVION SAINT CYR Aymar	P	JOUDET Stéphanie	P
SALIOT Véronique	P	BOIROUX Céline	P
HARDY Gildas	P	BOUTEILLER Anthony	P
LEMONNIER Tiphaine	P	DUSSAUX Sophie	P
GOUDAL Patrice	P	DENOUAL Cindy	P
MONTEMBAULT Mélanie	P	PERRODIN Laura	P
VALLÉE Pascal	P	PIROTAIS Jean-Pierre	P
LECÈNE Yoann	P	MARIE Murielle	P
BRARD Hervé	P	CELLIER CHENOIR Lydie	P
JUILLARD Patrick	P	PIERRE Stéphane	P
LEBON Catherine	P	LE BAIL Gwénaëlle	P
BOURGEON Stéphane	R		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
BOURGEON Stéphane	GOUDAL Patrice	Ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Mme DUSSAUX Sophie a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-200065621-20261106-LPDC_26_11_84-DE

Délibération n° 26.11.84

Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service du Syndicat des Eaux du Pays du Coglais

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable.
Il précise que ce rapport présente les données essentielles de la distribution de l'eau potable par le Syndicat des Eaux du Pays du Coglais. Ce syndicat approvisionne 17700 habitants (8674 abonnés) consommant en moyenne 98 l/jours. En 2025, la qualité de l'eau distribuée a toujours été conforme aux normes tant sur le plan des paramètres microbiologiques, des éléments indésirables et des pesticides. Le prix du service comprend une part fixe (abonnement) et un prix au m3 consommé.
Ainsi pour 2026, un abonné consommant 120 m3 payera 408,50 € TTC (variation +2,87 %), soit 3,40 € TTC/m3.

Les membres du Conseil municipal, après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuvent le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable.

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,



Aymar de GOUVION SAINT CYR

Mairie
1 rue Saint Melaine
35460 Les Portes du Coglais
02.99.98.63.77
mairie@lesportesducoglais.fr